

L'accès aux soins et la prévention, une priorité du Secours populaire français

Jean-Baptiste BELLOC *

L'accès aux soins et la prévention sont une des priorités du Secours populaire français (SPF), au regard du constat qui peut être fait en France et dans le monde.

En France, 39 % des Français ont déjà retardé ou renoncé à au moins un soin en raison de son coût, notamment les frais d'optique ou les soins dentaires. Ce chiffre passe la barre des 50 % dans les foyers aux revenus modestes. Les inégalités dans le domaine de la santé sont fortement corrélées aux les inégalités sociales. Afin de limiter l'effet des prix sur la santé des publics précaires, les politiques publiques destinées à faciliter l'accès aux soins ont consisté à mettre en place différents dispositifs (CMU, CMU-C, AVS..) permettant d'offrir, à ceux qui ne peuvent pas en bénéficier, des niveaux de couverture équivalents à la sécurité sociale ou aux complémentaires santé. Mais ces dispositifs, pour être pleinement efficace doivent être à la fois faciles d'accès, lisibles en terme de fonctionnement, et adaptés aux besoins spécifiques des catégories de population auxquelles ils s'adressent.

Dans le monde, il y a urgence à agir. Selon l'OMS, dans les pays à faible revenu, moins d'une personne sur cinq atteint l'âge de 70 ans et plus d'un tiers des décès concernent des enfants de moins de 15 ans. Les maladies infectieuses prédominent dans les causes de décès: infections pulmonaires, maladies diarrhéiques, VIH/sida, tuberculose et paludisme. Face à ce constat, il est urgent d'agir.

Être et rester en bonne santé, c'est échapper à l'engrenage de la misère. Le Secours populaire mène des actions de prévention et d'accès aux soins en France comme à l'international.

Que ce soit pour ses actions en France ou dans le monde, le SPF peut compter sur un réseau de professionnels de la santé: « les Médecins du Secours populaire ». Depuis 1980, « les Médecins du SPF » rassemblent les professionnels de santé (médecins, dentistes, oculistes, psychologues, nutritionnistes et autres spécialistes, infirmiers, aides-soignants, assistants sociaux, chercheurs, agronomes..) qui apportent, bénévolement, leurs compétences afin de contribuer à l'accès aux soins des personnes en difficulté, en France comme à l'international.

En France, l'association met en place des actions de prévention et permet aussi aux personnes accueillies dans ses 1 256 permanences (réparties sur tout le territoire) d'accéder à une protection sociale et de se faire soigner en étant orientées vers les

organismes adéquats. En 2012, le SPF a soutenu 113 180 personnes sur l'accès aux soins et à la prévention.

- Les bénévoles s'assurent que les personnes en situation précaire accueillies ont accès aux soins. Les « Médecins du SPF » font bénéficier les permanences d'accueil, de solidarité et relais santé du Secours populaire français de leurs compétences afin d'identifier les besoins de santé et mieux orienter les personnes aidées vers les dispositifs, les réseaux et les partenaires de santé.
- Ils informent les personnes accueillies de leurs droits et les orientent vers les dispositifs de soins et de santé existants. Ils n'ont pas vocation à dispenser des soins. Ils ont un rôle de conseil, de sensibilisation et d'orientation vers les structures de santé appropriées.
- Des partenariats se sont mis en place avec les CPAM, l'Union Française pour la Santé Bucco-dentaire (UFSBD), les plannings familiaux, les structures départementales d'associations de santé (comme la Ligue contre le Cancer), etc. Ils mènent des actions de sensibilisation et de prévention aux problèmes de santé. Les bénévoles qui ont la charge des relais santé organisent des formations sur le droit à la santé, la prévention et le dépistage de pathologies (sida, MST, cancer du sein), sur l'équilibre alimentaire ou la contraception.

Le Secours populaire français est plus connu pour ses actions en France qu'à l'international. Pourtant chaque année, il mène plus de 200 projets avec des partenaires locaux dans une soixantaine de pays. Une grande partie de ses projets concerne des actions de prévention ou d'accès aux soins. En lien avec ses partenaires locaux, le SPF met en place des programmes de santé, de sécurité alimentaire, d'accès à l'eau potable pour répondre aux besoins sur place et aux situations sanitaires auxquelles sont confrontées les populations. D'importants programmes de santé sont ainsi menés, comme par exemple, en Haïti, en Palestine, en Afrique du Sud, au Japon, au Salvador... Des professionnels de santé des pays dans lesquels le SPF mène des projets de solidarité sont également accueillis en France afin de suivre des stages de formation dans des structures hospitalières et médicales. Le SPF a récemment reçu des médecins nord-coréens et malgaches qui viennent se former dans des hôpitaux français.

En conclusion, dans ses actions d'accès aux soins et de prévention en France comme dans le monde, le SPF cherche toujours à avoir une approche holistique : « Prendre soin d'une personne, c'est regarder quels moyens elle a pour se soigner, pas seulement prescrire un traitement ».